

COMMUNE DE PLOUGAR

BULLETIN D'INFORMATION

FEVRIER 2012

Site internet : plougar.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 janvier 2012 à 20h30 sous la présidence de Mme Marie-France MINGAM, Maire. Absents excusés : Mme GRALL Marie-Catherine et M. QUEGUINER Clément.

Les questions suivantes ont été examinées et approuvées à l'unanimité :

- **Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2012** : à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à engager à hauteur du quart des dépenses d'investissement de 2011, soit 193 211 €.
- **Achat du terrain des Consorts Le Goff** : Madame le Maire est autorisée à signer l'acte d'acquisition de deux parcelles situées au Bourg pour une surface de 4 138 m² pour un montant de 20 690 € auquel est ajouté les frais de géomètre et de notaire.
- **Vente des lots du Hameau des Bruyères** : un accord est donné par l'ensemble du Conseil Municipal pour autoriser Madame le Maire à signer les actes de vente du Hameau des Bruyères et donner procuration à l'Etude de Maîtres Prigent Ramond en cas d'absence.
- **Subvention à l'A.L.S.H.** : un premier acompte de 2000 € sera versé dans l'attente du vote des subventions pour l'année 2012.
- **Mise en place de la charte de l'action sociale par le Centre National d'Action Sociale** : le Conseil Municipal prend connaissance de cette charte.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Inventaire des Zones Humides** : suite à l'action du Syndicat de l'Horn, sur la commune de Plougar, l'inventaire sera réalisé à partir du mois de mars. Un comité de suivi est constitué. Propriétaires, exploitants seront tenus informés de l'avancement des travaux.
- **Hameau des Bruyères** : discussion sur l'avancement des travaux.

CCAS

Samedi 28 janvier, M. Joseph CORNEC du Faot, doyen de Plougar, était au centre du rendez-vous fixé pour fêter ses 99 ans.

Le Maire accompagné de Marcel GRALL, Marie HERRY et Denise PICART, membres du CCAS, se sont joints à ses cinq enfants et leurs conjoints. Ils lui ont souhaité un bon anniversaire de la part de l'ensemble de la commune. Pour la sixième fois, Joseph a reçu cette délégation avec sa bonne humeur habituelle ; rendez-vous est pris pour 2013.

ETAT CIVIL

Naissances

- ❖ Sharly, Tom DALLE, Trévodou, né à Brest.
- ❖ Ilan BEUZIT, 10 rue du Roz, né à Morlaix.
- ❖ Baptiste GRALL, Lanneunvet, né à Landerneau.

RECENSEMENT DES JEUNES

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, **les Françaises et les Français nés entre le 1^{er} janvier 1996 et le 31 mars 1996 sont tenus de se faire recenser avant le 15 avril 2012, dès qu'ils ont 16 ans. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.**

Cette démarche est obligatoire. Un récépissé de recensement sera remis à chacun, ouvrant droit à l'inscription à plusieurs examens et à la conduite accompagnée.

URBANISME/DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- Pour l'agrandissement en pignon Sud d'une maison existante, par M. et Mme LE REST Daniel et Dominique.
- Pour la construction d'une maison individuelle, Hameau des Bruyères, lot n°5, par M. AUFFRET Xavier.

Rappel réglementation urbanisme :

Tous travaux nécessitent une demande d'urbanisme,

1/ Si la surface est inférieure à 20 m², dans tous les cas, il s'agira d'une demande de déclaration préalable.

2/ Si la surface est supérieure à 20m² et jusqu'à 40 m² :

- 1^{er} cas : si le projet se situe hors carte communale, il s'agira d'une demande de permis de construire.
- 2^{ème} cas : si le projet se situe en zone constructible de la carte communale, il s'agira d'une demande de déclaration préalable.

BODILIS PLOUGAR HANDBALL CLUB

Vous trouverez toutes les infos du hand, horaires entraînements, planning matchs, photos ... sur le Site : <http://pbhb29.club.sportsrégions.fr/>

BODILIS PLOUGAR FOOTBALL CLUB

Vendredi 3 février : **Vétérans** : (voir convocation).

Dimanche 5 février : **Equipe A** : match à Plouvorn contre Plouvorn C à 13h00. **Equipe B** : match à Plouénan contre Plouénan B à 13h00. **Equipe C** : match à Ploudaniel contre Ploudaniel D à 13h00.

Vendredi 10 février : **Vétérans** : match de coupe à Landéda à 20h30.

Dimanche 12 février : **Equipe A, B et C** : (voir convocation)

Vendredi 17 février : **Vétérans** : (voir convocation).

Dimanche 19 février : **Equipe A** : match de coupe de Conseil Général à Bodilis contre Plougonvelin A à 15h00. **Equipe B** : match de coupe challenge 29 à Plougasnou contre Plougasnou B à 13h00. **Equipe C** : (voir convocation).

Vendredi 24 février : **Vétérans** : match à Plougar contre Landi à 20h30.

Dimanche 26 février : **Equipe A** : match à Bodilis contre Plouézoch A à 15h30. **Equipe B** : match à Bodilis contre Plouneventer B à 13h30. **Equipe C** : match à Plougar contre Le Drennec B à 13h30.

Vendredi 2 mars : **Vétérans** : match à Landerneau contre le Stade Landernéen à 20h30.

Dimanche 4 mars : **Equipe A** : Match à Berven contre Berven Plouzévéde A à 15h30. **Equipe B** : match à Berven contre Berven Plouzévéde B à 13h30. **Equipe C** : match à Landi contre Landi D à 13h30.

Equipes: U7 à U17: (voir convocation).

ANIM'ADOS :

Lors des dernières vacances de Noël, un groupe de jeunes (filles et garçons) a lancé l'idée d'organiser un séjour au ski en février 2013.

Il se trouve qu'en discutant avec les animateurs de la CCPL, nous nous sommes rendus compte qu'il y avait la même demande sur Plougourvest et Berven.

Après un retour et une présentation de cette initiative aux élus, le projet est donc sur les rails.

Nous souhaitons que les jeunes soient de véritables acteurs de leur projet. (devis, recherche, autofinancement, etc...).

Les vacances de février marqueront le début de cette belle aventure qui reste à construire... (cf programme Anim'ados en page 8)

BIBLIOTHEQUE : AU PLAISIR DE LIRE

Modification des horaires d'ouverture :

- Le mercredi de **17 h 00 à 18 h 15**.
- Le jeudi de 17 h 00 à 18 h 15.
- Le samedi de 10 h à 11 h 30.

CLUB DES AINES

Lundi 20 février : Sélection Dominos et Belote, à Plougourvest.

Lundi 05 mars : Jeu « Le savez-vous », à Saint-Derrien.

A l'occasion du Mardi Gras, le Club organise pour ses adhérents un repas le **mardi 06 mars à midi**, suivi des jeux habituels.

ENSEMBLE PAROISSIAL BERVEN-LAMBADER

Horaires des messes :

Plouzévédé : chaque samedi soir à 18 h.

Messe le dimanche matin à 10h30 :

Plougar : tous les **1ers dimanches du mois**

Plouvorn : tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} dimanches du mois

St Vougay : tous les 3^{èmes} dimanches du mois

Trézilidé : tous les 5^{èmes} dimanches du mois

Le mercredi 22 février : Mercredi des Cendres. Messes à 18h à Trézilidé, Bodilis, Locmélar, Saint-Thégonnec et Landivisiau.

Le mercredi 29 février : Mission 2012, « Temps de Carême ». Lecture de l'évangile selon Saint Jean, au presbytère de Plouvorn à 15h30.

Relais paroissiaux : Mme Jeanne Pinvidic : 02.98.68.50.47., Mme Yvonne Ederm : 02.98.68.53.96., Mme Paulette Moysan : 02.98.68.52.74. et Mme Anne-Marie Salmas : 02.98.68.54.28.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

L'Assemblée Générale des anciens combattants aura lieu **le vendredi 10 février à 18 heures à la salle communale**. Les épouses et veuves sont également invitées. La réunion sera suivie d'un buffet campagnard.

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA B.A.N

L'Assemblée Générale de l'association des riverains de la B.A.N aura lieu **le vendredi 10 février à 18 h 30 à la salle de St Derrien.**

Ordre du jour : bilan moral, bilan financier et questions diverses.

La réunion sera suivie d'un pot de l'amitié.

BAN

Dans le cadre d'une campagne de qualification à l'appontage des pilotes embarqués, des séances d'appontages simulés sur piste auront régulièrement lieu sur la BAN de Landivisiau de mi-janvier à mi-mars 2012. Simultanément et dans la mesure du possible une partie des appontages sera délocalisée sur d'autres plates-formes afin de minimiser la gêne occasionnée.

ASSOCIATION LOCALE ADMR SAINT VOUGAY ET SA REGION

3, route de Plouescat – 29 440 Saint Vougay

Le secrétariat est ouvert :

Le lundi matin de 8h30 à 12h

Le mardi après-midi de 13h30 à 17h 30

Le mercredi matin de 8h30 à 12h

Le jeudi après-midi de 13h30 à 17h30

Le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30

En cas d'urgence : Mme Monique Bramoullé Présidente 06.13.70.87.44.

Mme Armelle Prigent Secrétaire 02.98.69.95.55.

Mme Denise Herry 02.98.68.55.93.

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Le relais s'adresse : aux assistant(e)s maternel(le)s, candidat(e)s à l'agrément, gardes à domicile, parents et futurs parents...

Le relais propose :

- Une écoute : de vos attentes et de vos besoins
- Un accompagnement : des parents dans la préparation de l'accueil de leur enfant (choix du mode d'accueil, soutien à la parentalité, écoute et conseils...) et dans leur relation avec l'assistant(e) maternel(le) qu'ils emploient, des assistant(e)s maternel(le)s dans leur pratique professionnelle, des candidat(e)s à l'agrément dans leur démarche
- Des informations : sur les différents modes d'accueil, les aides, les disponibilités des assistant(e)s maternel(le)s, les droits et les devoirs de l'employeur et du salarié(é)
- Des conseils : pour toutes les démarches administratives
- Des échanges : sur différents thèmes liés à la petite enfance et à la parentalité
- Des animations : des temps d'éveil à la destination des enfants à partir de 6 mois accompagnés de leur(s) parent(s) et/ou assistant(e)s maternel(le)s, des spectacles, des sorties, des rencontres, des soirées à thème...

Dates de permanences pour le mois de février 2012 :

À **Bodilis**, en Mairie : les jeudis 9 et 23 février (de 9h à 12h).

À **Plougourvest**, en Mairie : les mercredis 1^{er} et 15 février (de 9h à 12h).

À **Plouzouvé**, en Mairie : les jeudis 2 et 16 février (de 9h à 12h)

À **Landivisiau** : du lundi au vendredi (9h/12h30 et 13h30/17h)

Permanences de soirée : les mercredis 15, 22 et 29 (de 17h et 20h sur RV)

les vendredis 3, 10 et 17 (de 12h à 13h sur RV)

Les temps d'éveil : à **Plouzouvé (foyer Antoine Caill)** le 03, à **Landivisiau** le vendredi 10.

Pour tous renseignements et inscriptions, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le

Relais Parents Assistantes Maternelles au 02.98.24.97.15. ou rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

FACE A LA MUCO

L'association « Face à la Muco » vous invite à son **assemblée générale, le samedi 18 février à 18h00, à la salle communale de Saint-Vougay (derrière la mairie).**

Informations diverses :

- Recherche personnel pour la plantation d'échalotes à partir du 11 février. Pour tous renseignements vous pouvez contacter M. Laurent Le Borgne. Tél : 06.60.54.70.04. de préférence après 20h.
- Recherche personnel pour plantation d'échalotes durant les vacances de février (du 11 au 25 février) et autres périodes. Contact M. Gildas Saliou, 06.62.92.44.13. ou 02.98.68.54.13.
- Nouveau sur Plougar : une vendeuse directe indépendante en lingerie fine et prêt à porter féminin sous les marques « Allande » et « Tanais ». Si vous souhaitez découvrir les collections ou devenir hôtesse ou pour tous autres renseignements, n'hésitez pas à contacter Céline Gac.
Tél : 02.98.78.02.41. ou 06.83.45.31.32., mail : legoffceline@orange.fr. Céline organise une porte ouverte le samedi 11 février de 14h à 18h, 9 hameau du Roz à Plougar, et serait ravie de vous accueillir.

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

**VOUS POUVEZ ETRE TEMOIN D'UN ACCIDENT CARDIAQUE...
... APPRENEZ A PRATIQUER UN MASSAGE CARDIAQUE
ET A UTILISER UN DEFIBRILLATEUR**

Réunion d'information gratuite

Savez-vous pratiquer un massage cardiaque ? Utiliser un défibrillateur ?

Les délégués de la Mutualité Sociale Agricole du canton de Plouescat organisent une réunion de démonstration publique, ouverte à tous, **le jeudi 9 février 2012, à 20h30**, à la salle Inisan du Complexe de Bellevue à PLOUNEVEZ LOCHRIST.

Gratuit. Venez nombreux.

IREE DE LESNEVEN

L'IREE de Lesneven organise des portes ouvertes, moments privilégiés pour informer :

les 10 et 11 février, les 9, 10 et 11 mars, le 2 juin.

De plus, les mercredis de l'orientation de l'IREE auront lieu, sur rendez-vous, tous les mercredis de 14h à 18h.

LYCEE SAINT-JOSEPH

Le lycée Saint-Joseph de Landerneau, lycée des métiers du bâtiment, de l'automatisme et du commerce, organise des portes ouvertes le **vendredi 9 mars 2012 de 17 h à 20 h** et le **samedi 10 mars de 9h à 13h.**

LYCEE CLEUSMEUR AGROTECH FORMATIONS LESNEVEN

Le lycée Le Cleusmeur propose différentes formations telles que le BTS sciences et technologies des aliments, ou encore la préparation au concours d'entrée en école d'aide soignante ou d'auxiliaire de puériculture. Contact : 02.98.21.23.24.

CCPL : Rappel des consignes d'utilisation des bacs à Ordures Ménagères

La collecte des ordures ménagères de votre commune est organisée en porte-à-porte (conteneurs individuels). Pour des raisons techniques liées à la collecte, nous vous demandons d'utiliser uniquement les containers mis à disposition par votre mairie ou la CCPL. **Les conteneurs venant d'autres Communautés de Communes ou non identifiés CC du Pays de Landivisiau ou Mairie ne seront plus collectés.** Si vous n'avez pas de conteneur, adressez-vous à votre mairie. Les conteneurs individuels sont mis à disposition gratuitement par la CCPL. A cette occasion, il vous sera demandé de remplir un contrat de prise en charge.



LES BACS NON IDENTIFIES CC Pays de Landivisiau ou Mairie ne seront pas collectés

- ✓ **Jetez vos ordures en sac**, le bac sera plus facile à entretenir et cela évite que des déchets tombent lors de la collecte
- ✓ **Les sacs déposés à côté de votre conteneur ne seront pas collectés.**
- ✓ **Le lavage est à charge de l'habitant**, un conteneur mal entretenu risque d'être refusé à la collecte
- ✓ **Ne mettez pas de housse de protection**, elle peut gêner le travail de collecte.
- ✓ **Présentez votre conteneur la veille du jour de collecte.** L'heure de ramassage pouvant varier selon la charge de travail
- ✓ **Présentez votre conteneur poignée côté route, si possible regroupé avec celui de vos voisins**, de manière à limiter les arrêts-redémarrage du camion et les gênes de circulation.
- ✓ **Ramassez votre conteneur après collecte**, ceci pour ne pas encombrer le passage, Pensez aux poussettes et fauteuils roulants.



Le non-respect des consignes peut engendrer un refus de collecte. Dans ce cas, un autocollant de refus est apposé sur votre conteneur en guise d'avertissement

En 2012, donnons un coup de frein à nos erreurs de tri des emballages !

En 2012, ne relâchons pas nos efforts ! Nous avons trié en 2011, 318 tonnes d'emballages. Soit 10.1 Kg par personne. Malgré ces résultats, de nombreuses erreurs persistent. Une ambassadrice de tri se tient à votre disposition pour toute question au 02 98 68 42 41 ou environnement@pays-de-landivisiau.com.

Pour ne plus vous trompez, jetez :

1. Ce qui est illustré sur les autocollants présents sur les conteneurs.
2. Déchets plastiques : uniquement ce qui a la forme d'une bouteille ou d'un flacon !
3. Renseignez-vous auprès de votre ambassadrice du tri (02 98 68 42 41) ou demandez votre guide du tri.

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie : tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Le vendredi après-midi, uniquement sur rendez-vous. (tél.: 02.98.68.53.65. fax : 02.98.68.56.55.)

En cas de besoin, vous pouvez contacter :

- **Madame MINGAM Marie-Françoise : 06.10.81.25.69.**
- **Monsieur HERRY Pascal : 06.59.53.64.48.**
- **Monsieur LE BORGNE Laurent : 06.60.54.70.04.**
- **Monsieur LE NAN Dominique : 02.98.68.57.62.**

**LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL PARAITRA
LE LUNDI 05 MARS 2012**

(communiqués à remettre en Mairie pour le lundi 27 février à midi au plus tard, merci. Il ne sera pas fait de rappel. Vous pouvez adresser vos articles par mail de préférence à l'adresse suivante : mairie.plougar@wanadoo.fr)